



Clio. Femmes, Genre, Histoire

26 | 2007
Clôtures

Clôtures

Christiane Klapisch-Zuber et Florence Rochefort



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/5273>
ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2007
Pagination : 5-16
ISBN : 978-2-85816-940-5
ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Christiane Klapisch-Zuber et Florence Rochefort, « Clôtures », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 26 | 2007, mis en ligne le 20 avril 2008, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/5273>

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Tous droits réservés

Clôtures

Christiane Klapisch-Zuber et Florence Rochefort

- 1 La clôture évoque un espace dont il est difficile, voire impossible, de franchir les limites. Si le terme renvoie surtout à l'histoire de l'enfermement religieux, il peut aussi être associé à d'autres espaces, réels ou imaginaires, d'internement, de séparation et de frontières contraintes : la prison, la maison de correction, l'asile psychiatrique, le harem, la maison close, et encore le paradis et l'enfer, ou le corps féminin virginal ou voilé... Comment la différenciation des sexes s'organise-t-elle ou se réinvente-t-elle dans ces espaces clos ? Qu'ils soient définitivement ou provisoirement distingués et fermés, ces derniers ne prédisposent-ils pas à des constructions sociales particulières du masculin et du féminin, introduisant des rites, des codes, des hiérarchisations inédites ? Suscitent-ils des organisations spécifiques des relations entre les sexes ? Comment le genre se trouve-t-il géré, restauré, conforté ou transgressé par rapport à un monde du dehors qui reste sa référence ? Telles sont quelques-unes des questions que soulèvent les clôtures érigées autour de communautés restreintes ou tranchant par son travers la société tout entière.
- 2 À de telles interrogations autour de la clôture nous avons convié les auteur-e-s de ce numéro, autant pour questionner son importance dans l'histoire des femmes que pour analyser ses implications dans la construction du masculin et du féminin et des relations entre les sexes. Nous avons souhaité confronter non seulement les périodes, comme il est d'usage dans CLIO, mais aussi des champs qui n'ont que rarement l'occasion de se croiser : l'iconographie (J. Baschet), l'histoire des mots (D. Pouban), l'histoire sociale du religieux (G. Zarri), de la prison (Ph. Artières), de l'armée (M. Salle), l'internat et l'hôpital (I. von Bultzingsloewen, A. Thomazeau), ou encore des aires culturelles : l'Empire ottoman (J. Dakhli), l'Algérie contemporaine (B. Ferhati), la Grèce de l'Antiquité classique (P. Brulé), l'Europe médiévale et moderne, la Russie tsariste et soviétique, la France des XIXe et XXe siècles. L'actualité de la recherche s'est focalisée, en revanche, sur l'histoire de la prisonnière en France (Ph. Artières).
- 3 Cette diversité des points de vue nous a paru capable de décroiser les savoirs pour enrichir l'histoire des femmes et du genre à partir d'une notion, spatiale ou symbolique, que l'on pourrait encore illustrer par d'infinies variations. En nous interrogeant sur les

contrastes des situations de séparation, de distinction des sexes ou d'interaction entre hommes et femmes au sein d'espaces clos, nous avons aussi voulu inciter à une réflexion sur l'importance de la construction imaginaire du genre et des procédures d'intériorisation de la différenciation des sexes.

- 4 La « nature » – ou, si l'on préfère, la « condition » féminine – veut que les femmes soient enfermées, quel que soit leur état. Depuis l'Antiquité, elle est de « rester à la maison et faire silence » (Plutarque, cité par P. Brulé). Cette identité de genre est traditionnellement fondée en nature – et l'on argue alors de la « faiblesse » féminine –, mais aussi en culture – et la supériorité masculine est là pour la justifier. Ces assignations traversent la période médiévale et font sentir jusqu'à l'époque moderne leurs effets sur la claustration spécifique des femmes entrées en religion.
- 5 La décrétale « *Pericoloso* » engageait en 1298 les autorités ecclésiastiques à prescrire « la clôture de façon formelle et absolue »¹. Cependant, le relâchement de la discipline, à la fin du Moyen Âge, conduisit le concile de Trente à rappeler la nécessité de son observation et les responsables ecclésiastiques à en définir les règles et préciser les modalités². Mais la rigueur de l'enfermement monastique sera toujours jugée moins difficile à supporter pour les femmes, tant la réclusion paraît leur être naturelle et proche du mariage, rapporte Gabriella Zarri à propos des couvents italiens des XVIe et XVIIe siècles.
- 6 Pour le moine ou le frère mendiant les référents de la « solitude », condition nécessaire au développement de leur vie spirituelle, résidaient dans l'obéissance à un supérieur et l'appartenance à un couvent ; ils laissaient toutefois aux religieux une relative liberté de déplacement, même dans le contexte de la Contre-Réforme. Ceux de la nonne, en revanche, ont glissé à l'époque moderne, c'est-à-dire après le concile de Trente, de l'idéal de pauvreté et d'égalité communautaire à une clôture très sévère. Il s'en est suivi que chacun des mouvements de la moniale ou de la religieuse cloîtrée n'a désormais pu résulter que d'une négociation avec les autorités de tutelle, toujours masculines. Le renforcement de la clôture, a également très profondément affecté les hiérarchies internes dans les monastères féminins de Florence et Bologne (G. Zarri).
- 7 Certes, des compromis ont été recherchés, et souvent trouvés, qui ont permis à des femmes ayant fait le choix d'une sévère claustration d'accomplir pourtant les missions que leur ordre ou leur congrégation s'étaient assignées. Ces tâches d'assistance caritative ou d'éducation interdisaient en effet l'observation d'une stricte séparation des sexes et devaient s'accommoder d'un certain commerce avec le monde et avec l'autre sexe ; mais nombreuses ont été les femmes à revendiquer dans leur claustration et l'acceptation consentie de ses contraintes, dans l'intériorisation de « l'esprit de clôture », la voie les ouvrant à une plus profonde spiritualité tout en s'employant dans leurs œuvres pies³.
- 8 La clôture offrirait-elle aux femmes un espace de liberté ? A-t-elle généré des « lieux d'affranchissement intellectuel et affectif autant que des bastions protecteurs »⁴ ? Pour un citoyen du temps des Lumières, de la Révolution ou de la séparation de l'Église et de l'État, il n'était guère admissible qu'on « s'enferme pour mieux agir sur le monde »⁵. Mais toute forme de clôture – le débat sur le voile est là pour le rappeler – appelle irrésistiblement ce type de question.
- 9 Jusqu'au XXe siècle, la traditionnelle confusion entre l'enfermement domestique et la claustration religieuse peut se lire en filigrane dans le règlement de plus d'une institution destinée aux filles. Encore dans l'après-guerre, elle est à l'origine des résistances suscitées par l'ouverture du modèle à la fois claustral et familial reproduit par des établissements

de redressement et d'éducation (A. Thomazeau). Et il est remarquable que jusqu'en 1953-1968, on ait enfermé les femmes dans les hôpitaux psychiatriques en bien plus grand nombre et proportion que les hommes : médecins, enquêteurs, voisins, membres de la famille considéraient implicitement que les actes féminins délirants ou agressifs relevaient plus du privé et de la folie que d'un défi à l'ordre public. Or l'héritage de l'enfermement longtemps imposé aux jeunes délinquantes continue de marquer après leur sortie de l'institution des filles qui y avaient été enfermées pour être « rééduquées » et préparées à leur réinsertion sociale. Et que dire du destin, retracé par I. von Bueltzingsloewen, de cette femme morte dans un hôpital psychiatrique après soixante-quatorze années d'un enfermement que ni la dangerosité de la malade ni l'incapacité à une vie autonome ni même l'abandon par la famille ne rendaient inéluctable⁶ ? L'intériorisation de la nécessité d'écarter les femmes déviantes et de les enfermer dans leur corps, leur délire et entre des murs n'explique-t-elle pas ces clôtures maintenues, brisées, reconstituées ?

- 10 Femmes reléguées, femmes soustraites au désir masculin ou femmes offertes, les usages du mot clôture ont tendu à catégoriser étroitement les femmes et à les rejeter vers deux pôles dont l'imaginaire littéraire s'est repu : les saintes ou les prostituées, les vierges ou les débauchées (D. Pouban). L'assimilation plus ou moins avouée entre la clôture domestique et la clôture religieuse est du reste à l'origine de plus d'un malentendu, autrefois comme aujourd'hui. Elle a orienté non seulement le regard de l'observateur chrétien sur les religieuses de son pays (G. Zarri, D. Pouban), mais aussi celui du voyageur sur les femmes qui appartenaient à d'autres cultures (J. Dakhli). Les voyageurs européens des XVII^e-XIX^e siècles, souvent critiques envers l'enfermement des nonnes chrétiennes, ont interprété le harem des contrées musulmanes, et les mœurs qu'ils croyaient dues à son influence, de façon aussi biaisée que, de nos jours, les historiens qui ne *peuvent* voir et concevoir le voile féminin des anciens Grecs, que, inconsciemment, ils jugent trop oriental (P. Brulé) !
- 11 Des clôtures invisibles ou symboliques imposées aux femmes, comme le voile des Athéniennes de l'Antiquité, celui des femmes en terre d'Islam ou des religieuses engagées dans les œuvres hospitalières, peuvent signaler une séparation du monde se voulant aussi efficace que la claustration même. Or, aucune de ces clôtures, symboliques, réelles ou imaginaires, n'est abattue sans laisser de traces. B. Ferhati, qui expose ici, à propos d'exemples algériens, la perpétuation des rites de fermeture de la virginité où une forte emprise patriarcale sur le corps des jeunes filles est perceptible, rappelle aussi que la jeune Algérienne ayant enfreint cette clôture symbolique de son corps est conduite à demander, pour accéder au mariage, la réparation de sa virginité à une chirurgie bien réelle.
- 12 Mais l'analogie des clôtures symboliques a aussi ses limites. Lloyd Llewellyn-Jones dans son livre, commenté ici par P. Brulé, s'autorise le rapprochement entre le voile de la Grèce antique et les voiles musulmans⁷. Il s'agit pour lui de souligner combien la société grecque mérite d'être réexaminée avec des yeux nouveaux, tandis qu'une lecture strictement religieuse du voile trouve rapidement ses limites. La comparaison avec le foulard islamique, dans toutes ses différences avec le voile traditionnel, rendrait sans doute l'analyse plus complexe encore.
- 13 Si la clôture renvoie à la destinée féminine, elle n'en est pas l'apanage ; elle n'en reste pas moins le lieu d'une élaboration du genre spécifique, qui joue de l'interaction entre le masculin et le féminin, souvent autour de l'absence physique de l'un des deux sexes. Que

la clôture préside à une séparation des sexes ou à la répartition de chaque sexe en son sein, elle génère aussi des marges, des confins qui rendent illusoire toute séparation stricte d'avec le monde du dehors et ses risques de débordements. À la dialectique complexe du dedans/dehors, qui joue autant dans la normalisation de l'espace clos que dans celui du monde « ouvert », répond celle du masculin et du féminin. L'imaginaire de la différence des sexes et les représentations de la norme du dehors interfèrent dans l'élaboration de la règle de la clôture qui cependant n'évite nullement les transgressions de genre, y invite même du fait de la mise à l'écart du monde.

- 14 Les articles du numéro esquissent ainsi plusieurs formes de clôture qui se côtoient : celles qui président à la séparation des sexes, celles qui organisent la cohabitation des sexes, celle enfin qui échoue ou renonce à cloisonner hermétiquement et offre un espace intermédiaire.
- 15 Le genre peut se trouver réinstauré dans la non-mixité. La séparation d'avec le « monde » a généralement imposé une séparation des sexes et elle a de ce fait réorganisé les codes de genre. La clôture rompt en principe avec le modèle de séduction mutuelle entre hommes et femmes visant aux stratégies matrimoniales et s'imposant dès l'enfance comme « acte social ordinaire »⁸ ; elle rejette de la sorte l'hétéronormativité qui d'ordinaire aménage étroitement les relations entre les sexes dans le monde du dehors. Dès lors, la gestion des corps et l'étouffement de leurs potentialités sensuelles font problème, comme à l'âge des apprentissages où le catholicisme, ou d'autres religions, exigent la non-mixité. Les interactions tissées à travers l'arrangement des sexes⁹ se remodelent *en vertu de* l'absence de l'autre.
- 16 Le modèle religieux de clôture érige la chasteté en principe fondamental¹⁰. Les règles et la discipline spirituelle du monastère favorisent cette privation du commerce charnel que l'expression mystique réinvestit dans la sublimation de la fusion christique. Au-delà de la hantise de la tentation de l'autre sexe, c'est le corps lui-même qui doit se tourner entièrement vers une autre destinée et un autre usage. Les autorités veillent tout particulièrement à « ces amitiés particulières » entre nonnes qui font scandale (G. Zarri). Toutefois, la neutralisation sexuelle n'équivaut pas à la neutralisation du genre, puisque les règles présidant à la vie des nonnes se distinguent malgré tout de celles concernant les moines. La nonne renonce à sa féminité ou du moins aux signes extérieurs de celle-ci – chevelure, parure, sourire etc. –, et cette perte est perçue comme plus signifiante que du côté des moines qui renoncent à la vie charnelle sans perdre leur masculinité et ce qu'elle induit d'autorité.
- 17 Qu'en est-il dans d'autres lieux d'enfermement dont la raison d'être n'est pas le renoncement dévot à la chair, mais la privation de liberté ? La rudesse des conditions de vie dépouille les prisonnières des attributs habituels de la féminité. Il n'est plus question de se préoccuper de son paraître, comme dans la plupart des lieux féminins. Alors que, dans le renoncement, la religieuse continue de devoir assumer son rôle d'épouse du Christ, la prisonnière se voit déssexualiser sans autre objectif que celui de la punition et de la gestion disciplinaire.
- 18 Du côté des hommes en prison ou de ces « Bat' d'AF » étudiés par Muriel Salle, la clôture, bien qu'elle soit censée proscrire les rapports sexuels, ne signifie pas une rupture avec les canons de la virilité, ceux de la force musculaire et de cette « autre façon de s'exposer à la douleur et à la mort »¹¹. Les claustrations masculines recourent aux modalités d'apprentissage de la masculinité qui, dans l'éducation des garçons, font habituellement du « principe de la séparation » « un acte initial et initiatique » – non sans valorisation de

la souffrance. Dans les Bat' Af, les tatouages qui ont tant fasciné le Dr Lacassagne, marquent l'affiliation au groupe relégué dont la virilité est une des seules ressources. La prison d'hommes, dans une certaine mesure, tend elle aussi à renforcer les caractéristiques de genre, au détriment souvent des détenus moins virils. L'enfermement susciterait-il une atténuation du genre du côté des prisonnières, voire une certaine « masculinisation » générée par l'institution, et au contraire une exacerbation du côté des hommes ? Il n'en va pas de même pour les clôtures masculines hospitalières et moins encore religieuses dont on souhaiterait que de futurs travaux mettent davantage en évidence les incidences identitaires du point de vue du genre. Comment évoluent les représentations d'une masculinité qui déroge à l'archétype du guerrier – dont cependant le moine chevalier du Moyen Âge se rapproche, nous rappelle G. Zarri ?

- 19 Le harem, bien que mis en parallèle avec le couvent dans plus d'un commentaire, offre, en revanche, un exemple de clôture qui ne cherche pas à effacer les signes sexués et sexuels. Toutes les femmes y sont préparées pour être sexuellement disponibles et les codifications de genre s'ajustent en fonction de la satisfaction sensuelle du maître. Si le harem prédispose à une hiérarchisation entre femmes, en fonction de critères d'âge (comme dans le couvent moderne) et des pouvoirs de séduction, il génère aussi un homoérotisme dont les orientalistes ont fait leur miel. Qu'en est-il des faits au-delà du cliché ? Faut-il se contenter de le déconstruire sans plus s'interroger sur le vécu des femmes elles-mêmes et sur leurs relations ? Afin de saisir une réalité négligée par les historiens, J. Dakhli confronte les sources européennes, trop bavardes, et les sources islamiques, trop silencieuses. L'effet de miroir entre clôture et monde du dehors se double des reflets biaisés de regards masculins, qu'ils soient occidentaux ou non, et de regards orientalistes. Le lesbianisme est pourtant perceptible et le hammam son lieu de prédilection, favorisé par la mixité sociale qui s'y déploie. En quoi la séparation des sexes au sein de la clôture suscite-t-elle l'amour du même sexe ? Le tribadisme n'est pas pensé comme un dérivatif ou une sexualité de substitution comme c'est le cas pour l'homosexualité masculine, la libido féminine n'étant pas conçue comme active.
- 20 Bien des clôtures toutefois ont été pensées comme des espaces, certes séparés, mais mixtes. La spatialisation liée à la distinction des sexes est au cœur de la problématique de la clôture ; mais la seconde est-elle nécessairement induite par la première ? Un espace séparé peut réunir hommes et femmes, à condition que leurs relations réciproques soient strictement réglées et que le danger inhérent à la mixité soit endigué au profit d'un ordre supérieur à celui du genre. C'est le partage des souffrances infernales ou celui de la vision béatifique paradisiaque qui donnent traditionnellement son sens à la conjonction d'hommes et de femmes cohabitants dans les lieux clos de l'au-delà (J. Baschet). Le Paradis a, certes, été souvent entendu comme « jardin clos », modèle virginal du monastère, mais il est très majoritairement masculin dans les images médiévales. Quant à l'Enfer où étaient précipités les damnés, longtemps représenté comme un agrégat de lieux cellulaires destinés chacun au châtement d'une catégorie particulière de pécheurs, la promiscuité angoissante de corps sur-sexualisés y était la règle, mais le sexe y importait moins que la faute¹². L'identité sexuée des élus admis en Paradis ou des réprouvés jetés dans une fosse dantesque n'a donc longtemps constitué qu'une variable secondaire. Discutant l'organisation de la cour céleste, Jérôme Baschet montre toutefois comment les artistes de la fin du Moyen Âge ont peu à peu admis que les femmes occupent une certaine place au sein de chaque catégorie d'élus, alors que les époques antérieures

avaient esquivé le problème de la représentation du sexe des ressuscités après le Jugement dernier, ou excessivement masculinisé les populations de l'au-delà.

- 21 À la différence, toutefois, du paradis, lieu clos de l'imaginaire chrétien où se réaliserait une « dualité des sexes comme vision idéale de l'humanité », la réunion des sexes dans l'espace clos renvoie davantage à une image négative d'indifférenciation des sexes, de régression et de confusion. Les geôles tsaristes confondent hommes et femmes dans le traitement des prisonniers politiques, soumis aux mêmes tortures. Cette confusion participe, Ph. Artières le souligne, à l'humiliation et à la perte de repères infligées comme autant de sanctions. Les souvenirs de la révolutionnaire Vera Figner révèlent comment la prisonnière tend à gommer l'identité de genre dont elle pourrait se prévaloir pour obtenir des conditions moins pénibles, alors que son émule, Maria Mikhaïlova, emprisonnée sous le régime soviétique avec des « droit commun » dans une prison de femmes, s'y réfère constamment. La solidarité de Figner avec le sort de ses camarades terroristes lui fait accepter cette indifférenciation entretenue par l'administration pénitentiaire qui la met à égalité avec les hommes, en prison comme dans l'engagement politique – une indifférenciation qu'accentue d'ailleurs la dégradation physique qui tend à effacer tout signe de reconnaissance de féminité.
- 22 Frontières poreuses et transgressions de genre, enfin, apportent à la clôture des ouvertures inattendues. Le monde clos n'a jamais de frontières tout à fait hermétiques. Les murs qui enserrant les lieux d'enfermement sont contraints de s'ouvrir de temps à autre, de faire place à des entrées étroitement surveillées, et ne peuvent cependant éviter les contacts et les transgressions. Les multiples ruses pour tourner les règles de chasteté du harem ou du couvent au profit ou au détriment de recluses ne sont pas que des mythes littéraires. Le confesseur outrepassant ses prérogatives morales pour s'adonner à la séduction est un personnage bien présent dans les archives religieuses.
- 23 La clôture des nonnes aux XVIe et XVIIe siècles n'est plus, aujourd'hui, présentée et analysée comme un bannissement et l'attention des historien-nes s'est davantage portée sur les relations avec l'extérieur (G. Zarri). Les espaces intermédiaires, comme les parloirs, révèlent la rigueur plus ou moins affirmée du contrôle des contacts avec les rares visiteurs. Les jeunes délinquantes confiées aux mains de religieuses dans la première moitié du XXe siècle ne pouvaient, elles aussi, recevoir de visite que derrière une grille, selon le modèle conventuel qui semblait alors le plus adapté au redressement moral des débauchées, avec son cortège d'humiliations et de punitions. Les grilles sont tombées quand, après 1945, la hantise de la perversion a cédé la place aux nécessités de la réinsertion. Mais l'adaptation à un modèle plus ouvert ne s'est faite que très progressivement, moins rapidement que pour les garçons. Elle a aussi consisté à laisser entrer à l'intérieur les bruissements du monde du dehors.
- 24 Pour compenser le manque de liberté et de contact avec l'autre sexe, beaucoup d'institutions d'enfermement ont recouru au jeu et à l'imagination. Des espaces de détente et de promenade ont dû être aménagés, après le concile de Trente, pour les nonnes désormais clôturées. On ignore si, dans les comédies qu'on les incitait à jouer, les rôles masculins étaient distribués ; en revanche, dans la prison soviétique où séjourna Maria Mikhaïlova dans les années 1920, le travestissement théâtral était encouragé comme un moyen de canaliser les prisonnières et de les rééduquer à un ordre sexuel sans transgression (Ph. Artières). Le travestissement n'était pas qu'un jeu dans la prison de Moscou où certaines détenues étaient identifiées au masculin, pas plus que dans le harem

où il permettait à des hommes, au risque de leur vie, de détourner l'attention des geôliers eunuques – autre figure trans-genre de la clôture.

*

- 25 La clôture peut s'analyser comme un microcosme qui fait référence à une norme de genre, celle du dehors, tout en construisant ses propres règles. Aussi complexes soient-elles, ces constructions en marge éclairent comme en miroir les normes sociales du monde ouvert autant que l'imaginaire qui les inspire. La clôture suppose une représentation préalable du genre qui informe sa transposition dans un univers singulier ; le monde clos et celui du dehors se font écho jusque dans leur univers fantasmatique. Si hommes et femmes choisissent ou subissent différentes formes d'enfermement, la clôture des femmes renvoie néanmoins avec plus d'acuité à celles qui gouvernent ordinairement leur vie, jusque dans leur corps même, objet d'appropriation et de convoitise, garant de l'ordre des sexes.

BIBLIOGRAPHIE

- ANNAERT Philippe, 1990, « Vie religieuse féminine et éducation entre Somme et Rhin. Les ursulines et leurs collèges aux XVIIe et XVIIIe siècles », Thèse Université de Louvain.
- , 1999, *Les collèges au féminin : Les Ursulines au 17e et 18e siècles*, Bruxelles, Lessius.
- BOUTER Nicole (dir.), 1994, *Les religieuses dans le cloître et dans le monde*, Saint-Étienne, Publications de l'Université.
- BASCHET Jérôme, 1993, *Les justices de l'au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie (XIIe-XVe siècle)*, Rome, École française de Rome (Coll. « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome », 279).
- BROWN Peter, 1988, *Le renoncement à la chair*, Paris, Gallimard.
- CHARUTY Giordana, 1985, *Le couvent des fous. L'internement et ses usages en Languedoc aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Flammarion.
- DAUPHIN Cécile et FARGE Arlette, 2001, *Séduction et Sociétés. Approches historiques*, Paris, Seuil.
- DINET-LECOMTE Marie-Claude, 2005a, *Les sœurs hospitalières en France aux XVIIe et XVIIIe siècles. La charité en action*, Paris, H. Champion.
- , 2005b, « Du 'bon usage' de la clôture et de l'enfermement dans les établissements charitables aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Histoire, Économie et Société*, 24, « Les femmes dans la ville. Clôtures choisies, clôtures imposées », sous la dir d'A. Bonzon et Ph. Guignet, p. 355-372.
- GOFFMAN Erving, 2002, *L'arrangement des sexes*, présenté par Claude Zaidman, Paris, La Dispute.
- GUIGNET Philippe, 2005a, « De la clôture et de ses usages », *Histoire, Économie et Société*, 24, juillet-septembre, « Les femmes dans la ville. Clôtures choisies, clôtures imposées », sous la dir d'A. Bonzon et Ph. Guignet, p. 325-327.

—, 2005b, « État béguinal, demi-clôture et 'vie mêlée' des filles dévotes de la Réforme Catholique dans les Pays-Bas méridionaux à l'époque moderne », *Histoire, Économie et Société*, 24, juillet-septembre, « Les femmes dans la ville. Clôtures choisies, clôtures imposées », sous la dir d'A. Bonzon et Ph. Guignet, p. 373-386.

HENNEAU Marie-Elisabeth, 2004, « La femme et le cloître à l'époque moderne : bilan historiographique et perspectives de recherches », in Guyonne Leduc (dir.), *Nouvelles sources et nouvelles méthodes de recherche dans les études sur les femmes*, Paris, L'Harmattan, p. 59-75.

LECLERCQ Jean, 1981, « La clôture. Points de repère historiques », *Collectanea cisterciensia*, 43, p. 366-376.

LLEWELLYN-JONES Lloyd, 2003, *Aphrodite's Tortoise. The Veiled Woman of Ancient Greece*, Swansea, The Classical Press of Wales.

PELLEGRIN Nicole, 2004, « De la clôture et de ses porosités. Les couvents de femmes sous l'Ancien Régime », in Christine Bard (dir.), *Le genre des territoires. Féminin masculin neutre*, Angers, PUA, p. 27-43.

RAUCH André, 2000, *Le premier sexe. Mutation et crise de l'identité masculine*, Paris, Hachette.

ZARRI Gabriella, 2000, *Recinti. Donne, clausura e matrimonio nella prima età moderna*, Bologne, Il Mulino (Coll. « Saggi »).

NOTES

1. Leclercq 1981 : 366-376.

2. Constitution « Circa Pastoralis » de juin 1566 ; Guignet 2005a : 325. Bouter 1994 ; Zarri 2000 ; Henneau 2004.

3. On lira avec profit sur ce point Dinet-Lecomte 2005a et 2005b ; Guignet 2005b. Voir aussi Annaert 1990.

4. Pellegrin 2004 : 27.

5. Dinet-Lecomte 2005b : 359.

6. cf. aussi Charuty 1985.

7. Llewellyn-Jones 2003.

8. Dauphin et Farge 2001 : 8.

9. Goffman 2002.

10. Brown 1988.

11. Rauch 2000 : 11.

12. Baschet 1993.